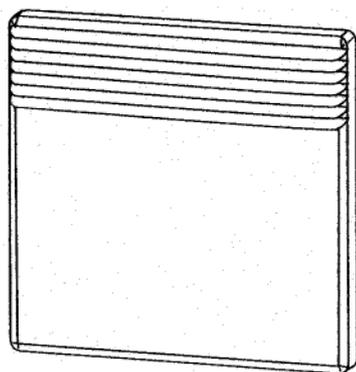


GUIDE DE MONTAGE et D'UTILISATION

À conserver par l'utilisateur de l'installation. Lire attentivement avant toute opération



TACTIC

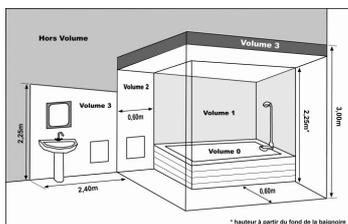
Modèle Référence : TACTIC ET

230 V ~ IP24 IK08

MONTAGE DU CONVECTEUR

1. Précaution d'emploi

1.1 La précision de la régulation rend le convecteur sensible aux entrées d'air parasites, influences dalles froides, etc... Il est important de déterminer avec soin son emplacement. L'appareil est de classe II. Il est protégé contre les projections d'eau. Il doit être installé conformément à la NFC15100 et peut être installé dans le volume 2 ou 3 (schéma ci-contre).



1.2 Il doit être placé de manière à ce que l'interrupteur et autres dispositifs de commande ne puissent être touchés par une personne utilisant la baignoire ou la douche.

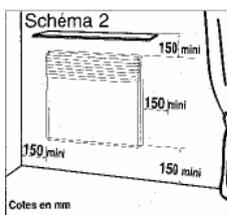
1.3 Le convecteur ne doit pas être juste en dessous d'une prise de courant placée à poste fixe.

1.4 L'installation doit comporter un dispositif de coupure omnipolaire ayant une distance d'ouverture des contacts d'au moins 3 mm.

1.5 Dans les locaux humides, l'alimentation électrique de l'appareil doit être protégée par un dispositif différentiel résiduel de courant assigné au plus égal à 30 mA.

2. Fixation

2.1 Les distances minimales entre le convecteur et les éléments qui l'entourent doivent être respectées pour son bon fonctionnement (schéma 2).

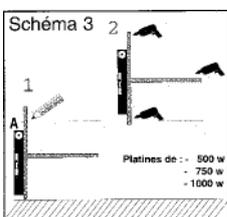


2.2 Le convecteur se fixe au mur à l'aide d'une platine murale livrée dans l'emballage. Pour fixer cette platine au mur, procéder de la manière suivante : (Schéma 3 et 4)

• Oter la platine de fixation de l'appareil à l'aide d'un tournevis en agissant sur les pattes de verrouillage.

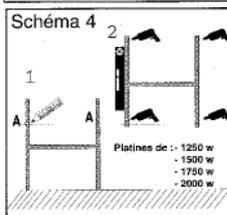
• Positionner la platine verticalement contre le mur en reposant sur le sol achevé la partie inférieure des montants.

• Tracer, percer et cheviller le ou les trou(s) A (schéma 3, 4 (1)).



• Coulisser la platine vers le haut jusqu'à amener les trous inférieurs de la platine sur les trous réalisés au mur (Schéma 3, 4 (2)).

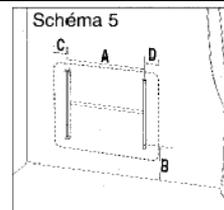
• Tracer, percer et cheviller le ou les 2 trou(s) situé(s) sous les pattes de verrouillage, puis visser.



• Bloquer toutes les vis, après vous être assuré que la platine de fixation est correctement positionnée.

2.3 Les distances A, B, C et D (Schéma 5) varient selon la puissance du convecteur (voir tableau ci-dessous).

C et D indiquent la position de l'appareil par rapport à la platine de fixation.



P (W)	500	750	1000	1250	1500	1750	2000
A (mm)	154	154	234	178	248	405	405
B (mm)	200	200	200	200	200	200	200
C (mm)	112	112	112	123	138	141	221
D (mm)	94	94	94	219	214	214	214

3. Raccordement électrique

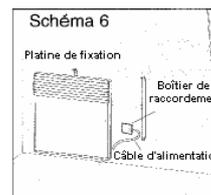
3.1 Alimentation : 230 V~ monophasé

3.2 Raccordement

Le convecteur est équipé d'un cordon d'alimentation A05VVF 3 conducteurs.

Respecter le raccordement suivant :

Phase = Marron
Neutre = Bleu
Fil pilote = Noir

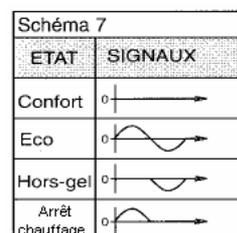


Le cordon d'alimentation est raccordé au boîtier de raccordement mural (schéma 6). Si le fil pilote n'est pas utilisé, il doit être raccordé à une borne libre de potentiel dans le boîtier de raccordement mural.

Si le câble d'alimentation est endommagé, il doit être remplacé par le fabricant, son service après-vente ou une personne de qualification similaire afin d'éviter un danger.

3.3 Raccordement du fil pilote

Le convecteur fonctionnera alors suivant les ordres délivrés par le dispositif de programmation conformément au (schéma 7).



MISE EN ROUTE

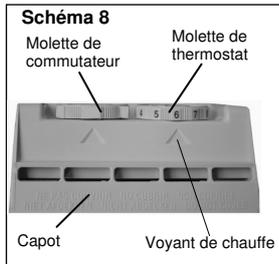
4. Description (Schémas 8 et 9)

4.1 Une molette de thermostat graduée de Hors-gel « ❄ » à « 9 », située sur le boîtier de commande, à droite de l'appareil.

4.2 Une molette de commutateur indiquant les différents modes de fonctionnement. Arrêt chauffage, Programme, Confort, Eco.

4.3 Un voyant témoin de chauffe servant d'index.

4.4 Un capot de protection opaque.



5. Utilisation du commutateur de mode local (Schéma 8)

Celui-ci n'a pas d'influence sur les autres appareils. Il n'a d'effet que sur l'appareil concerné (installation programmée par fil pilote ou courants porteurs).

5.1 Position « PROG »

• Si l'appareil n'est pas relié à un dispositif de programmation : la température sera celle réglée par la molette de thermostat.

• Si l'appareil est relié à un dispositif de programmation : la température de consigne sera fonction de celle réglée sur la molette de thermostat et des signaux transmis par le dispositif de programmation.

5.2 Position « CONFORT »

La température de consigne sera celle réglée par la molette du thermostat, **exception faite pour les signaux Arrêt chauffage et Hors-gel transmis par le dispositif de programmation.**

5.3 Position « ECO »

La température de consigne sera celle réglée par la molette du thermostat moins $3.5^{\circ}\text{C} \pm 0,5$, **exception faite pour les signaux Arrêt chauffage et Hors-gel transmis par le dispositif de programmation.**

5.4 Position « ARRÊT CHAUFFAGE »

Mise en veille de la fonction chauffage.

6. Limitation ou blocage de la course de la molette de thermostat (Schéma 9).

6.1 Limitation à une température maximum :

• Couper et ôter l'un des 2 pions à l'aide d'une pince.

• Tourner la molette précisément sur l'index maximum désiré.

• Enfoncer le pion dans le trou indiqué par le repère « M ».

• Ramener la molette vers la position « ❄ » : celle-ci doit tourner librement.

6.2 Limitation de la course entre deux index :

• Procéder comme au paragraphe précédent pour la consigne maximum.

• Couper et ôter le 2^e pion.

• Tourner la molette précisément sur l'index minimum désiré.

• Enfoncer le pion dans le trou situé à gauche du repère « F ».

• La molette doit tourner librement entre les deux butées.

6.3 Blocage de la rotation sur un index :

• Tourner la molette précisément sur l'index désiré.

• Couper et ôter l'un des pions.

• Enfoncer le pion dans le trou indiqué par le repère « F ».

• La molette doit être immobilisée.

7. Etalonnage

Pour avoir un réglage parfait :

• Utiliser un thermomètre en le plaçant au centre de la pièce à 1.20 m du sol (portes et fenêtres fermées).

• Amener la molette du commutateur en position « Conf ».

• Mettre la molette de thermostat en position maximum.

• Dès que la température ambiante souhaitée est atteinte par le thermomètre (exemple 20°C), ramener lentement la molette de thermostat jusqu'à l'extinction du témoin de chauffe.

Une fois réglé, le thermostat maintient automatiquement cette température dans la pièce en enclenchant et en coupant successivement le chauffage de l'appareil.

Pour assurer un fonctionnement régulier de l'ensemble des appareils de chauffage dans une même pièce, vérifier que le réglage des thermostats des différents appareils soit identique.

DÉPOSE DU CONVECTEUR

RAPPEL : Toutes les interventions sur nos appareils doivent être effectuées hors tension et par un personnel qualifié et agréé. Si l'installation de chauffage est programmée par fil pilote, lors d'une intervention sur ce matériel, couper l'alimentation de ou des appareils concernés ainsi que du ou des fils pilotes.

8. Dépose de l'appareil :

• Avant d'ôter l'appareil de sa platine, mettre la molette de commutateur en position Arrêt chauffage.

• Déverrouiller la platine de fixation à l'aide d'un tournevis en agissant sur les 2 pattes de verrouillage.

• Soulever l'appareil verticalement afin qu'il se dégage de sa platine.

• Débrancher le câble d'alimentation du boîtier de raccordement mural.

CONSEILS PRATIQUES

8.1. Fonctionnement économique

• Couper le chauffage de vos appareils (bouton de commande Marche/Arrêt) lorsque vous aérez longuement vos pièces.

• Lors d'une absence prolongée dans une pièce (chambre d'amis) ou dans tout votre logement (vacances) mettre vos appareils sur la position Hors-gel.

8.2. Sécurité de fonctionnement

• Avertissement :

 Afin d'éviter une surchauffe, ne pas couvrir l'appareil de chauffage. L'avertissement « **NE PAS COUVRIR** » rappelle ce risque.

• Ne pas masquer l'appareil par un meuble ou un rideau, vous en perturberiez le fonctionnement.

• Nettoyer et dépoussiérer la façade et la grille d'entrée d'air.

Cet appareil n'est pas prévu pour être utilisé par des personnes (y compris les enfants) dont les capacités physiques, sensorielles ou mentales sont réduites, ou des personnes dénuées d'expérience ou de connaissance, sauf si elles ont pu bénéficier, par l'intermédiaire d'une personne responsable de leur sécurité, d'une surveillance ou d'instructions préalables concernant l'utilisation de l'appareil.

Il convient de surveiller les enfants pour s'assurer qu'ils ne jouent pas avec l'appareil.

BON DE GARANTIE

La garantie AIRELEC est strictement limitée au remplacement gratuit ou à la réparation en usine de la pièce ou des pièces reconnues défectueuses.

AIRELEC garantit ses appareils de chauffage électrique fixes 2 ans contre tout vice de fabrication. Dès que l'accord de principe est donné par le constructeur pour le retour des pièces, celles-ci doivent être expédiées franco de port et d'emballage dans les 15 jours. Les frais de démontage et de remontage ne peuvent en aucun cas être demandés à titre de dommages et intérêts pour quelque cause que ce soit. Le constructeur ne peut en particulier être rendu responsable des conséquences directes ou indirectes des défauts tant sur les personnes que sur les biens et il est expressément stipulé par ailleurs que la charge d'installation des appareils ne lui incombe aucunement. La garantie ne peut pas intervenir si les appareils ont fait l'objet d'un usage anormal et ont été utilisés dans des conditions d'emploi autres que celles pour lesquelles ils ont été construits. Elle ne s'appliquera pas non plus en cas de détérioration ou accident provenant de négligence ou défaut d'entretien.

Date et Cachet :



109, Boulevard Ney - 75018 PARIS
Tél. : 01.53.06.28.60 - Fax : 01.42.28.77.74